



Conseil national  
de l'information statistique

Paris, le 19 juin 2018 n°84 / H030

**AVIS DU CNIS SUR DES DEMANDES D'ACCES A DES DONNEES  
AU TITRE DE L'ARTICLE 7BIS DE LA LOI DU 7 JUIN 1951 MODIFIEE**

---

Au cours de sa réunion du 6 juin 2018, la commission « Démographie et questions sociales » a examiné la demande suivante :

**Demande d'accès à des sources administratives au titre de l'article 7bis de la loi de 1951**

**Formulée par** le Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) :

- Données de l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP).

La commission émet un **avis favorable** à cette demande d'accès.

**Le président de la commission  
Dominique Libault**

## **Demande d'accès au titre de l'article 7bis de la loi n° 51-7111 du 7 Juin 1951 modifiée**

### **1. Service demandeur**

Service de la Donnée et des Etudes Statistiques (SDES)

### **2. Organisme détenteur des données demandées**

Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP)

### **3. Nature des données demandées**

Données 2015 et 2016 de l'Observatoire de l'agglomération parisienne avec l'adresse (dont précisions géographiques, notamment une zone de calcul utilisée par les observatoires, ainsi que les parcelles et sections cadastrales), des informations sur le type d'habitat, sur l'immeuble ou la maison (année de construction, ascenseur, gardien...), des informations sur le logement, sur le propriétaire, sur la location, le loyer, la date, le mode de collecte, la source de collecte, les pondérations.

### **4. Objectifs généraux des traitements prévus avec les données demandées**

Étude sur l'impact de la plateforme de location Airbnb et du dispositif d'encadrement des loyers à Paris. Le but de l'étude est d'estimer l'impact du changement des rendements locatifs sur le parc privé libre (location longue durée hors social). Il s'agit tout d'abord de calculer les rendements respectifs de la location de courte durée et de la location de longue durée pour mesurer le différentiel de rendement dans le temps, par zone et par type de bien. Il conviendra ensuite de mesurer l'influence des changements de différentiel sur le volume des biens dans le parc locatif.

### **5. Nature des travaux statistiques prévus**

Les données de loyers nous serviront donc à mesurer le rendement locatif dans le temps et dans l'espace. Nous ferons ensuite un appariement géographique fin entre ces résultats et les bases FILOCOM et FIDELI afin de relier les rendements locatifs avec les évolutions dans le parc de logement (notamment le nombre de logements proposés à la location libre). Pour analyser plus finement les mécanismes en jeu, un appariement avec les bases notariales peut également être envisagé.

### **6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet**

L'enquête Loyers et Charges de l'Insee ne permet pas une analyse géographique fine du phénomène étudié dans cette étude. Les données recueillies par l'OLAP sont les seules données individuelles existant aujourd'hui sur les loyers de l'agglomération parisienne

### **7. Périodicité de la transmission**

Ponctuelle

### **8. Diffusion des résultats**

Publication d'une étude dans les collections du SDES